du cabinet ; Delor, membre du conseil privé du Sénégal, agent général de la maison Devès et Chaumette, de Bordeaux, le docteur Kermorgant, inspecteur du service de santé des colonies.

Sur les quais, l'attendaient: MM. Laurenceau, préfet du Nord, le docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur, Collette, industriel à Seclin.

De la gare, M. Lebon s'est rendu à l'Institut Pasteur, qu'il a visité en détail, après un court déjeuner offert par M. Calmette ; il est ensuite allé visiter les nouveaux bâtiments de l'Institut, boulevard Louis XIV, et à 2 heures 20, le ministre était de nouveau à la gare, où il a pris, avec sa suite, le train pour Seclin.

Le ministre, qui voyageait incognito, était en effet venu dans le Nord pour se rendre compte, dans une usine construite à Seclin par M. Collette, d'une découverte très récente et qui est due à M. le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, aide dans les applications industrielles de cette découverte par M. Boidin, chimiste habitant Seclin (Nord), et qui semble appelé à un grand avenir au Sénégal et au Soudan; dont elle modifierait dans une mesure considérable, les conditions économiques.

Il s'agit de la fabrication de l'alcool de grains.

M. le Dr Calmette, pendant son séjour en Chine, a découvert un ferment spécial qui rend inutile dans la fabrication de l'alcool, l'emploi des malts et des acides.

Le principe de la méthode repose sur l'emploi de ce ferment qui remplit à la fois — dit une étude spéciale faite sur ce produit—les fonctions saccharifiantes de la diastase de l'orge germé, ou de l'acide, et les fonctions fermentatives de la levure.

M. Calmette a donné à ce ferment le nom d'*amylomyce*.

L'amylomyce permet d'obtenir avec des grains de qualité quelconque, des alcools de qualité tout à fait parfaite et avec un rendement très supérieur à celui obtenu par le malt ou par l'acide.

Avec des maïs ordinaires, le procédé nouveau donne un rendement minimum de 38 à 39 pour cent kilos de grains, alors que les anciens procédés produisent un maximum de 34 0/0.

Les détails techniques de la fabrication ne seraient à leur place dans ce rapport qui doit simplement se borner à une indication et à un renseignement dont les industriels intéressés pourront tirer profit.

Au Sénégal et au Soudan, le mil pousse partout, par conséquent les matières premières ne manqueraient pas à une fabrique d'alcool de grains qui irait s'installer soit à St-Louis du Sénégal, soit à Kayes au Soudan.

Le rendement peut s'obtenir même dans les pays de haute température et il serait d'autant plus appréciable au Sénégal ou au Soudan qu'il ne serait pas nécessaire d'importer du malt ou de l'acide sulfurique, difficultés matérielles ayant empêché jusqu'alors toute fabrique d'alcool de s'implanter dans ces régions.

C'est ce procédé qui fonctionne industriellement, depuis le mois de mai dernier, dans l'usine de M. Collette, à Seclin, M. Collette emploie actuellement des cuves de 300 hectolitres; il s'apprête a mettre en activité des cuves de mille hectolitres.

Le nouveau procédé est, paraît-il, applicable à tous les grains et aux pommes de terre ; il ne l'est pas encore, pour le moment, aux betteraves et aux mélasses.

Néanmoins, au dire de son inventeur, il présente, tel qu'il est, un certain intérêt pour les distillateurs qui traitent des betteraves, car il leur permettra, avec des appareils très simples, de fabriquer de l'alcool de grains pendant la saison où ils ne mettent pas en œuvre les betteraves.

A 6 heures 20, le ministre est rentré à Lille, et après avoir dîné au buffet de la gare, il est reparti pour Paris par l'express de 7 h. 15.

Conservatoire de Musique

M. Carpentier est chargé du concours de diction et de maintien. Nous applaudissons à cet excellent choix.

Le conservateur des Musées de Lille

M. Eugène Deully, artiste nerlinien, vient d'être nommé, par arrêté préfectoral du 16 de ce mois, conservateur des Musées du Palais des Beaux-Arts de Lille.

L'Arbre de Noël

Ainsi que nous l'avons annoncé, les portes du Painis-Rameau seront ouvertes aujourd'hui au public et une représentation de la *Marche à l'Etoile* et du *Sphinx* sera offerte aux familles au prix de *deux francs*.

Grâce à l'amabilité de M. Montfort, M. Sempé, l'excellent baryton du Grand-Théâtre prêtera son concours au Comité et chantera la *Marche à l'Etoile*.

On peut se procurer des billets au café Riches et au café Jean.

***

Pour la journée de Samedi la maison Wohl a mis gratuitement à la disposition du comité toute la main nécessaire à la transformation du Painis Rameau en décor d'hiver. M. Sorel, architecte paysagiste a bien voulu se charger de ce travail.

Divers autres changements sont être apportés dans la décoration générale. En outre, on construit une crèche dans le genre de celle qui l'an dernier obtint un si grand succès. La troupe genre Mathe Buffet, dans laquelle sont entrés Milliers et tous les reporters lillois, aura à sa disposition une baraque spéciale.

Aux artistes qui ont prêté leur concours au concert religieux, il faut ajouter comme première liste d'adhésions : Mlle Montigny qui chantera : 1° le *Noël* de Pallicot ; 2° Méditation religieuse de Pessard ; MM. Boulens, Bolès, professeur au Conservatoire, de Roubaix, qui jouera un *Andante Religioso* de Jules Herman ; Bacquevillle, piston, *Credo de Poyano*, de Faure; Desrousseaux, violoncelliste, Nocturne de Chopin ; Berceuse de Benjamin Godard, Rêverie de Dunkler, les Eryynies de Massenet. D'autres nombreuses adhésions sont attendues. Nous publierons samedi matin le programme du concert qui prendra les proportions d'une grande solennité musicale.

La lutte contre la Tuberculose

M. le docteur Charmeil, professeur à la Faculté de Médecine, a fait, hier, à l'amphithéâtre de l'Institut de Physique une très intéressante conférence sur « la lutte contre la Tuberculose ». Après avoir rappelé que la terrible maladie avait fait d'effrayants ravages pendant les six premiers mois de l'année 1897 dans notre ville (900 victimes), l'éloquent conférencier a résumé en quelques phrases documentées l'historique de la tuberculose depuis Hippocrate jusqu'à Villemin, le médecin militaire français, et Koch, le docteur allemand.

«Tout en rendant hommage aux patientes recherches de ce dernier, il a jugé comme elles le méritent ces inoculations qui jusqu'ici n'avaient fait que hâter la mort du malade.

Arrivant au cœur même de son sujet, M. le docteur Charmeil, qui avait tracé à son public un tableau aussi fort exact tableau des tuberculoses, a démontré qu'il était possible à l'heure actuelle, par des mesures prophylaxiques, par une sération bien comprise et surtout par la surveillance, d'atténuer dans une large mesure les ravages de la maladie et le plus souvent de la guérir.

Entre temps le conférencier avait insisté sur la nécessité d'éviter les balayages à sec, constamment en excellence, et sur les mesures à prendre contre les personnes qui crachent à terre et à travers dans les tramways. M. le docteur Charmeil avait convaincu à ce point ses auditeurs que (détail amusant) un fort brave homme allant d'un bloc charmé-grand à la portée traité la vaillante comme un simple crachoir fut tancé d'importance par les personnes présentes. Qu'on aille nier, après cela l'influence des conférences !

Le crime de la rue Colbert

Contrairement à ce qui avait été annoncé la Chambre des mises en accusation de la Cour de Douai ne s'est pas réunie hier. Il n'a donc pas été statué sur l'affaire Sablon.

Grave accident de tramway

Nous avons signalé hier, l'accident de tramway dont a été victime, place Barthélémy Doré, un ouvrier briquetier. Ce malheureux a dû subir l'hôpital Saint-Sauveur où il a été transporté, dans la nuit de lundi à mardi, l'amputation de la jambe gauche. Il souffre de plus d'une blessure à la tête, produite par un violent coup de pied de cheval. L'infortuné est dans le coma ; son état est grave ; le bruit de sa mort a même couru hier.

Mandat d'amener

Jules Leman, âgé de 21 ans, demeurant à Roubaix, a été arrêté par la sûreté, en vertu d'un mandat d'amener de M. Delaé, juge d'instruction.

Un comptoir français au Tonkin

La Chambre de commerce de Lille fait connaître qu'elle a été saisie par le ministère de l'Intérieur du Commerce de l'établissement d'un comptoir français à Tchong-King (Chine occidentale) avec succursale à Ta-Tsien-Lou (Thibet) et éventuellement à Tchen-Tou, capitale du Sé-Chouen. Les intéressés trouveront au secrétariat des collections sur les articles qui ont des chances de trouver un débouché dans ces régions.

Compagnie des agents de change

La Compagnie des Agents de change de Lille dans son assemblée générale du 22 Décembre 1897 a composé comme suit la chambre syndicale pour l'année 1898.

M. Pavot, Félix, syndic, réélu. — M. Cronan, A., chef adjoint, réélu. — M. Leagre, Paul, 2e adjoint, réélu.

LE NORD

DOUAI

Raimbeaucourt. — Lundi, vers 6 heures et demie du soir, un incendie qui, en très peu de temps, a pris de grandes proportions, s'est déclaré chez M. Devez-Duporit, marchand de porcs.

Le feu a été propagé immédiatement aux écuries, granges, et à la maison d'habitation.

Le sinistre a été si rapide que l'on n'a pu sauver quoi que ce soit des immeubles, malgré la promptitude avec laquelle les pompiers sont arrivés sur les lieux.

Grâce au dévouement des voisins, les bestiaux ont pu être sauvés à temps; mais les matériaux, la récolte, les outils aratoires, tout a été détruit ; il y a la pour plusieurs milliers de francs de pertes.

On ignore les causes de cet incendie.

VALENCIENNES

LE CRIME D'ONNAING

L'instruction du meurtre de l'infortuné M. Déroteleur se continue, ainsi que nous l'avons dit hier, de façon la plus active, et dès maintenant il y a bien deux affaires qui s'instruisent simultanément.

Arrestation pour coups et blessures

Contrairement à ce qu'en a cru la rumeur publique, le chef de gare, M. Mascret, n'a pas été arrêté sous l'inculpation du meurtre de M. Déroteleur. Chacun sait maintenant, et il n'y a plus d'indécrétion à le dire, que c'est pour coups et violences exercés sur sa femme et sa fille ; cette dernière se plaint, ainsi que nous l'avons dit, d'un violent coup de pied que lui a porté son père, il y a huit jours, à la suite d'une nouvelle scène d'ivrognerie et qui l'a atteinte au ventre ; on ajoute aussi pour violences exercées sur un voyageur qui voulait traverser la voie ferrée. Connaissant le tempérament violent du chef de gare, le dernier fait n'a rien d'extraordinaire : M. Mascret était réputé peu bienveillant envers le public et brutal envers ses subalternes.

Inculpé du meurtre

Si le parquet a été heureux de mettre la main sur M. Mascret pour un motif détourné, c'était afin de pouvoir en toute liberté continuer l'instruction concernant cette lamentable affaire ; mais actuellement, il est bien entendu que le chef de gare est en même temps accusé d'avoir donné la mort à l'infortuné Déroteleur.

Les charges

Nous croyons devoir résumer les charges qui pèsent sur M. Mascret :

1. Et pour donner raison à la rumeur publique qui prétend que c'est ce qui a mis la justice sur la véritable voie : les propos incohérents ou contradictoires tenus par M. Mascret lors de la découverte du cadavre, alors que la foule envahissait la voie ferrée.

2. Le témoignage de M. Ville-Tel qui a déclaré que sortant de chez lui, M. Déroteleur avait hâté dit sur-le-champ à la gare, entre 5 heures 1/2 et 5 h. 3/4.

3. Et en effet, il est actuellement établi d'une façon définitive qu'à cette heure un homme au chapeau rond (c'est le signalement de Déroteleur) fermait la porte de la barrière du passage à niveau situé près de la maison Ville-Tel, se dirigeant vers la gare le long de la voie ferrée alors que la brave femme qui en a témoigné, Mme Cazin, se dirigeait parallèlement par le chemin qui longe la voie du chemin de fer, à la gare pour renouveler l'abonnement de son fils. C'est cette femme qui, la première, a apporté une base d'accusation décisive : une femme en cheveux à l'entrée des appartements du chef de gare, et qui se retira à son approche.

Personne à la gare ; puis le tapage infernal, et le bruit d'un corps lourd tombant à deux reprises sur le plancher.

4° On a retrouvé la trace de ce voyageur qui s'est trouvé à la gare au moment lorsque la femme dont nous venons de signaler la déposition et qui aurait dit : « Quel! mais on se tue donc là haut! » Cette personne va être interrogée demain.

5° M. Mascret a toujours nié et il le nie encore actuellement, avoir vu M. Déroteleur à la gare.

6° Or, l'on est à présent convaincu que le meurtre a été commis dans l'appartement du chef de gare. Il ne reste plus qu'à trouver des preuves définitives et irréfutables pour clayer l'accusation formulée contre lui.

6. M. Mascret, contrairement à son habitude, ne s'est pas fait le train de voyageurs de 6 h. 46. C'est sa femme qui a délivré les billets aux voyageurs.

7. A 3 heures du matin, il était encore levé et c'est lui qui a ouvert la barrière pour livrer passage à une voiture.

8° Il a, paraît-il essayé (et il y a réussi pendant quelque temps), de détourner les soupçons qui pesaient sur lui en les dirigeant d'un autre côté : sur le mineur cabaretier et le logeur, ce dont nous avons parlé au début de l'affaire et qui a fait donner lieu à une arrestation. C'est du moins l'opinion de M. Déroteleur fils au cours de ses conversations avec le chef de gare qui dirigeait ses investigations de ce côté.

9° L'emploi de son temps qu'il n'a guère pu établir d'une façon précise.

10° Une égratignure au visage constatée le dimanche matin.

11° Enfin, l'opinion publique n'a pas hésité longtemps à désigner le chef de gare comme l'auteur présumé du meurtre de Déroteleur.

12° Les employés de la gare Trélcot et Cloëb qui ont déclaré le cadavre parsiment, ainsi que nous l'avons dit, avoir trouvé ce qu'ils cherchaient, et il est à supposer qu'ils présentaient ce qui a dû se passer.

Il est bien entendu que nous ne donnons ces opinions que sous toutes réserves ; mais elles sont celles de la généralité des habitants d'Onnaing et elles paraissent suffisamment sérieuses pour que nous n'hésitions pas à les livrer à nos lecteurs.

Pourquoi le meurtre ?

En admettant la culpabilité de M. Mascret (ce qui est toujours à démontrer à l'heure présente) que s'est-il passé ? — Personne n'en sait rien actuellement, sinon le acteur du drame. Il en est de même des circonstances qui l'ont entouré.

Mais il est permis de supposer que M. Mascret était absent à l'heure de l'arrivée de Déroteleur, occupé dans une « maison amie » et qu'il serait survenu à l'improviste, ou d'une façon préméditée peut-être. Alors la scène du meurtre. Mais pourquoi l'avoir caché, ou n'avoir pas placé le cadavre sur la voie du chemin de fer ?

La question du pain

Nous avons dit que le samedi 4 décembre, M. Mascret était allé pour régler son compte chez son boulanger, M. Déroteleur, et qu'il lui avait remis un billet de 50 francs pour prélever les 40 fr. qu'il devait ; que, n'ayant pas de monnaie, Déroteleur avait dit : « Je vous remettrai la différence, 10 francs, dans l'après-midi. » Ce fait est attesté par le fils de la victime, et il doit être bien renseigné.

Soudainement, le 4 décembre, M. *Mascret avait* dit être décidé à quitté M. Déroteleur; et il avait en effet demandé un autre boulanger, qui avait commis de l'ouvrage, mais qui ne l'avait pas fait encore le jour de l'arrestation de M. Mascret. Déroteleur fils continuait à servir le chef de gare.

Interrogatoire de l'inculpé

M. Mascret est arrivé, hier, à onze heures, au cabinet de M. le juge d'instruction où, pour la première fois, il a été longuement interrogé en présence de son conseil, Me Sauttenu. Mascret continue à nier énergiquement toute participation au crime.

Mlle Mascret a été également entendue, mais le secret est gardé sur sa déposition.

La foule était accourue nombreuse aux abords des Palais-de-Justice et a accompagné le chef de gare jusqu'à la prison en poussant des cris hostiles. M. Mascret a été ensuite réintégré en la maison d'arrêt.

Mme Mascret protestait énergiquement devant le public de l'innocence de son mari : « S'il est brutal et emporté, il est incapable d'avoir commis un crime », disait-elle.

Mme Mascret et sa demoiselle se sont ensuite rendues chez M. le docteur Manouvriez, médecin légiste.

L'affaire continue à bon droit de passionner l'opinion publique. La solution n'est plus qu'une question de jours.

DUNKERQUE

Chute à l'eau. — Le nommé Charles Flamein, 24 ans, est tombé dans le bassin en voulant débarquer d'un bateau-citerne.

A l'aide d'une amarre que lui a lancé le marin Liénard, Flamein est parvenu à se retirer de sa périlleuse position.

Accidents. — Jean Montacq, 51 ans, occupé dans la cale d'un steamer à remplir des sacs de grains, a reçu de nombreuses contusions aux membres en sa sur le dos. Montacq a dû être transporté à l'hôpital.

Il a reçu des contusions très graves.

— Ernest Roland, 25 ans, en tombant d'un wagon sur le quai, s'est fracturé l'avant bras gauche.

Une tentative d'assassinat
A SPYCKER

Pendant la nuit de mardi à mercredi, une tentative d'assassinat a été commise sur une vieille femme à Spycker.

Le coupable, le nommé Amand Guilbaut, 25 ans, demeurant à Spycker, a pénétré dans la demeure de Mme veuve Hocne, dans l'intention évidente de la voler.

Comme la victime appelait à son secours, le malfaiteur lui a fortement pressé la gorge, manquant d'étrangler la pauvre femme.

Redoutant l'arrivée des voisins, Guilbaut a pris la fuite.

On est sur la trace du bandit qui ne tardera pas à être arrêté.

TRIBUNAUX

Cour d'Assises du Nord

Audience du 23 décembre

Attentats à la pudeur à Tourcoing

Un mécanicien de Tourcoing, Edmond Hublier, 43 ans, rue à Wacquemant-Lille, inculpé d'attentats à la pudeur, est condamné à **trois ans de prison**.

Défenseur, Me Dugand.

MEURTRE A ELINCOURT

Leon Dewaele, âgé de 31 ans, ouvrier, demeurant à Elincourt, arrondissement de Cambrai, vivait, depuis plusieurs années, en très mauvaise intelligence avec son voisin Bordal.

Le 18 octobre 1897, vers 11 heures 1/4 du matin, Bordal suivait à 30 mètres de distance une charrette de timonier qui Bésal conduisait dans son chaume. Son trajet l'obligeait à passer devant la maison de Dewaele. Ce dernier, qui était assis sur le seuil de la porte, voyant arriver son ennemi, lui tira presque à bout portant un coup de fusil qui l'atteignit au bras droit. Le blessé était très grave et s'en entraîna une décomposition du sang à laquelle Bordal succomba le 25 octobre suivant.

La victime a déclaré que Pleuvier l'attendait au passage, tenant son fusil dissimulé derrière son dos. Mais ce fait, qui constituerait la préméditation, n'a pu être authentiqué.

L'accusé, de son côté, prétendu n'avoir fait feu que parce que Bordal était armé ; mais les témoignages contredisent cette allégation. Il a été établi que Bordal portait un couteau sur son épaule quand il a été atteint du coup de fusil qui a occasionné sa mort.

Les renseignements recueillis sur le compte de l'accusé ne lui sont pas défavorables.

Défenseur : Me Hatin.

Pleuvier sera assisté d'Armentières pour examen mental. L'affaire est remise à la prochaine session.

Cour d'appel de Douai

L'affaire de Jemmeppes

Hier mercredi, se sont terminées devant la Cour d'appel de Douai, chambre correctionnelle, les débats de l'affaire Bocquet, Sironel.

La Cour a mis la cause en délibéré. L'arrêt sera rendu ultérieurement.

Programmes des Spectacles et Concerts

Lundi prochain, 27 courant, à 8 heures précises du soir, les membres de l'Association amicale des Anciens Elèves de l'Institut Turget, en réunissent en une soirée intime et absolument privée, dans la salle des fêtes du café Pandore, rue Pauvrée.

PETITE CORRESPONDANCE

Un abonné. — Il peut attendre qu'il ait 22 ans accomplis, et s'engager pour 5 ans. — Pour votre contrat de mariage, voyez le notaire et pour intenter l'action, prenez conseil d'un avocat. — *A. Ferrari, Roubaix.* — Avant de livrer votre lettre à la publicité, nous allons faire une démarche auprès de l'intéressé pour lui soumettre discrètement vos réclamations et tacher de vous faire obtenir satisfaction.

LE FACTEUR.

Etat-Civil de Roubaix
Du 22 Décembre

Naissances. — Edmond Simons, rue l'Alma, cour Florin, 2 — Emile l'Arsolin, rue Jacquard, 116 — Louis Arsenin, rue d'Alma, 165 — Georges Leprouge, rue du Pays, 22 — Raymonde Selous, rue Lanoy, 208 — Gaston Dufayt, Grande Rue, 96 — Suzanne Vachenne, rue Meunesse, cour Derrienti, 4 — Marie Vanwalleen, rue Daubenton, 127 — Gustave Sailleur, rue d'Alger, (chez Tolleter) — Emma Guersent, Hôtel Dian — Marthe Lemaman, rue Flandre, 119.

Décès. — Henri Boels, 17 mois, rue Thiers, 26 — Edouard Cartier, 15 ans, rue Saint Louis, 5 — Flore Lemoine, 72 ans, Hospice Barbieux — Pierrette Bourgelis, 68 ans, rue du Progrès, 70 — Paulina Bossut, 25 ans, rue Pavenne, 66 — Norbert François, 71 ans, rue Pavenne, 65 — François Carton, 72 ans, boulevard Strasbourg, 66 — Marie D'hayer, 66 ans, rue St-Jean — Adolphe Bastens, 87 ans, Hospice Civil — Rosé Fremy, 16 mois, rue Pierre de Roubaix, 189 — Henri Dumortier, 15 mois, rue Beaurewaert, 42.

Mariages. — Entre : Florimond Delmotte, serrurier, rue Sarbens, 199 et Cécile Hay, piqueuse, rue du Pile, 57 — Guillaume Doutreligne, fileur, et Adolphine Lemaire, neant, rue Reli, 16-14.

Etat-Civil de Tourcoing
Du 22 Décembre

Naissances. — Simonne Simons, rue d'Iéna — Henri Ferrant, rue Massena — Fernand Chuin, rue Ingres, 20 — Hélène Cornet, rue Sainte Barbe — Gaston Vandenberghe, rue Houchard — Henri Verraest, rue Gambetta.

Décès. — Augustin Gevaert, 30 ans 4 mois, sans profession, rue Lille, 120 — Edouard Pincrot, 70 ans 8 mois, sans profession, rue de Lille — Marie Gaparé, 38 ans, ménagère, rue de Lalbrymbe, 29 — Léon Bacaulet, 61 ans 6 mois, chantre de paroisse, rue Orphelins, 15 — Clovis Dubrulant, 1 an, rue Belle-Vue, 7 — François Bufin, 56 ans, clerc de notaire, rue du Prince — Alice Scherbecq, 2 ans 10 mois, rue Racine.

Mariages. — Entre : Eugène Chapelet, 27 ans, tisserand et Juliette Dujardin, 22 ans, sans profession — Louis Hage, 34 ans, marchand et Clarice Horbage, 31 ans, marchande.

CONNAISSANCES UTILES

L'insomnie est une des infirmités les plus fatiguantes ! Voici deux moyens de la vaincre, soit qu'elle ait pour cause une surexcitation du cerveau, soit qu'elle vienne d'un état douloureux. On prend une serviette, on la trempe dans l'eau froide, puis on l'applique sur la nuque, à l'origine de la colonne vertébrale, et on la conduit doucement jusqu'à l'oreille, en recommençant plusieurs fois la même opération. L'effet est rapide, les nerfs se calment, le cerveau est rafraîchi, et le sommeil vient plus rapidement qu'en employant les narcotiques connus. Le Dr Lasanna a imaginé à ce procédé une variante qui le rend plus commode à pratiquer. Il mettait les yeux fermés un linge trempé dans de l'eau tiède ou même chaude, et obtient le même résultat. Comme on le voit, le remède est d'une simplicité toute primitive ; c'est peut-être pour cela qu'on ne l'emploiera pas.

IMPRIMERIE
de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Cartes de Visite

L. Duvin

	Le Cent.
Cartes sur Bristol	1 fr. 45
Cartes sur Ivoire extra supérieur	2 fr. »
Cartes Deuil	3 fr. »

Les Cartes sont livrées dans une très **jolie boîte** ou dans un bel étui.

Pour recevoir les cartes *franco* ajouter 25 centimes par cent.

Les commandes ne peuvent être inférieures à 100 cartes de chaque modèle.

Très belles enveloppes pour cartes de visite, **75 c. le cent**; Enveloppes Deuil, **1 fr. 25 le cent**.

Pour recevoir cartes et enveloppes *franco* ajouter 50 centimes.

PHOTOGRAPHIE SHETTLE
ROUBAIX, 4, boulevard de Paris ;
TOURCOING, 38, rue Motte.

Maison à Bruxelles, 4, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, travaillant *exclusivement à l'Electricité*. — Unique sur le Continent. — Résultats plus beaux que la lumière du jour, voir spécimens, 4, boulevard de Paris. n.o.

Local de l'Union des Patriotes
ROUBAIX, 20, rue Nain, ROUBAIX

A l'occasion des Fêtes de la Noël, Samedi 25 Décembre, de 8 heures du soir à 2 heures du matin

BAL

A grand orchestre symphonique

Entrée : Cavalier, 0.75 c. — Dames, 0.50 c.

Des fleurs seront gracieusement offertes aux dames. Toute entrée donnera droit à un billet pour une tombola qui sera tirée à minuit.

Lots : Deux superbes volailles. n.o.

Les Rhumatismes et les eaux alcalines
MÉDICATION ALCALINE.

Les personnes atteintes de rhumatismes sont plus que toutes autres tributaires des eaux alcalines dont Vichy est le type par excellence. Mais Vichy depuis la réputation acquise par les célèbres sources de l'Etat : Célestins — Grande-Grille — Hôpital — connues dans le monde entier, tout autour et même dans les villages environnants jusqu'à 10 kilomètres ont surgi des sources à l'infini, que l'on cherche à substituer aux Sources Vichy-Etat.

Les médecins hydrologues recommandent toujours, et les habitués de Vichy n'auraient garde d'y manquer, de toujours désigner la source Vichy Célestins — Vichy Grande-Grille — Vichy Hôpital — et ne pas se laisser prendre aux substitutions quelles que soient les raisons dont les commerçants cherchent à les accommoder. Il n'est pas toujours facile de se procurer de l'Eau de Vichy-Etat ; en voyage, en chemin de fer, à la chasse, on peut avoir recours aux Comprimés Vichy-Etat, pastilles tablettes permettant de rendre instantanément n'importe quelle boisson : lait, vin, cidre, bière, etc., alcaline gazeuse — avec n'importe quelle eau de source, on prépare une eau alcaline. Le prix est modique puisque le flacon de 100 comprimés est marqué 2 francs. Ce produit comme tous ceux de marque est l'objet de nombreuses contrefaçons. Pour s'abriter en fait lui-même avec des sels de soude du commerce, tandis que les Comprimés Vichy-Etat sont fabriqués avec les produits des sources de l'Etat : Célestins — Grande-Grille — Hopital. — C'est pourquoi il faut exiger Comprimés Vichy Etat.

On peut recevoir gratis et franco un échantillon sur demande adressée à M. Prunier, rue de la Tacherie, 6, a Paris. 3907

CAFÉ BELLE-VUE, Grande-Place, ROUBAIX
Hôtel-Restaurant (Réorganisation)
Consommations de 1er choix

Se recommande à l'attention de MM. les Voyageurs

A partir du 1er Janvier 1898 : Table d'Hôte à midi 1/2 et à 7 h. 1/2

Dîner et Soupers à 2 fr. 25, comprenant : 1/2 bouteille vin blanc ou rouge, cidre ou bière

Café, liqueurs.

Chambres confortables — Prix spéciaux pour MM. les Voyageurs

Café, Hôtel-Restaurant Belle-Vue, Grand'Place ROUBAIX. n.o.

AGRICULTURE & COMMERCE

MARCHÉ LINIER
du 22 décembre 1897

LINS. — Achats réguliers en lins wallons, de Bergues et de Douai, sans changements de prix.

Les apports sur les marchés belges des Flandres ont leur importance habituelle; les qualités supérieures sont toujours particulièrement recherchées à prix ferme, les sortes moyennes et communes, lorsque les acheteurs qu'à prix plus fermes.

Les affaires en lins jeunes de Courtrai manquent tout à fait de régularité et l'on croirait par moments que les acheteurs se désintéressent totalement de ce genre, tellement ils montrent peu d'empressement à le rechercher. Prix de plus en plus discutés.

Les transactions en lins de Russie rouis à l'eau et à terre restent inactives. Les non-croyons ne pas nous tromper en disant que cette huitaine les grenes rouis à l'eau ont donné lieu à plus d'affaires que les autres. Prix sans variation. Cours : Lins à trois mois de St-Pétersbourg sur Paris 71 1/4.

ETOUPES. — Marché peu animé et prix sans fluctuations.

FILS. — Aucun changement à signaler.

TISSUS. — Les mauvaises ventes de fin d'année amènent toujours à cette époque un certain ralentissement dans les affaires.

JUTES. — Affaires très suivies et prix assez bien tenus.

CHANVRES. — Demandes modérées et prix stationnaires.

Marchés aux bestiaux de Lille
Du 22 Décembre

ESPÈCES d'animaux	Nombre d'animaux amenés		Prix du kilog. net			
		Vendus	Kilog.	Prix	Kilog.	Prix moyen
Bœufs	188	—	0.92	0.82	0.98	—
Vaches	219	—	0.82	0.72	0.88	—
Taureaux	56	—	0.72	0.62	0.80	—
Veaux	581	—	1.00	0.95	0.90	—
Moutons	66	—	0.95	—	—	—
Porcs	1	—	—	—	—	—

Marchés de Paris
Du 22 Décembre

FARINES (12 marques) — Tendance baisse

Décembre	61 fr.	60 fr.	61 fr.	60 fr.
Janvier	60 fr.	60 fr.	60 fr.	60 fr.
4 derniers mois	60 fr.	60 fr.	60 fr.	60 fr.

CASQUES GONBERT (cours officiels) : 67

BLÉS — Tendance baisse

Décembre	19.25	19.25	19.25	19.25
Janvier	19.40	19.45	19.40	19.45
4 derniers mois	19.40	19.45	19.40	19.45

SEIGLE — Tendance calme

Décembre	15.25	15.25	15.25	15.25
Janvier	15.25	15.50	15.25	15.25
4 derniers mois	15.25	15.50	15.25	15.25

AVOINE — Tendance calme

Décembre	18.50	18.50	18.50	18.50
Janvier	18.75	18.75	18.50	18.75
4 derniers mois	18.50	18.75	18.50	18.75

HUILE DE COLZA — Tendance calme

Décembre	56.50	56.50	56.50	56.50
Janvier	57.—	57.—	56.50	56.50
4 derniers mois	57.—	57.—	56.50	56.50

SUCRES BRUTS — Tendance baisse

	Pr. 100 k.	Cours	Cours
Décembre	32.50	32.50	32.50
4 premiers mois	32.75	32.75	32.75
4 derniers mois	32.75	32.75	32.75
ROUX 88	31.75	31.75	31.75
RAFFINAGE	32.75	32.75	32.75

ALCOOLS — Tendance hausse

Décembre	42.—	42.50	42.50
Janvier	42.—	42.50	42.50
4 premiers mois	42.—	42.50	42.50
4 derniers mois	42.—	42.50	42.50

DISPONIBLE (cote officielle) 42.50

LE HAVRE, le 22 décembre 1897

	COTONS	TAIMES	CAFÉS
	10 h. 1/4	9 h. 3/4	Cours
Décembre 1897	70.75	111.—	39.—
Janvier 1898	70.50	110.50	39.—
Février	70.62	110.—	39.—
Mars	70.75	110.—	39.50
Avril	70.87	111.—	39.75
Mai	71.—	111.—	40.—
Juin	71.12	112.—	40.25
Juillet	71.25	112.—	40.25
Août	71.37	112.—	40.50
Septembre	71.50	114.—	40.75
Octobre	71.62	114.—	40.75
Novembre	71.75	114.—	41.—
Tendance	calme	calme	soutenu

FINANCES

Paris, le 22 décembre 1897.

Après un début assez faible que suite de quelques réalisations sur notre 3 0/0, le marché rapporte une physionomie meilleure avec les mêmes cours a peu près qu'hier.

Le 3 0/0 finit à 103.15.

Le 3 1/2 0/0 à 106.85.

Quelques réalisations pèsent aussi sur nos établissements de crédit qui, cependant, demeurent bien tenus.

Le Crédit Foncier à 656, avec un courant d'affaires très actif sur toutes ses obligations.

Le Comptoir National d'Escompte à 586.

Le Crédit Lyonnais à 809.

La Société Générale conserve une grande fermeté à 523.

Bec Auer 810.

L'action de la Compagnie d'Héraclès est toujours en grande stabilité à 618 fr.

Bonne tenue de l'action l'Incroyable à 195 fr.

Le cours stabilisé à 135 fr. de l'action de la Compagnie auxiliaire des Chemins de fer paraît bien faible par rapport au revenu de 10 fr. par an de cette valeur qui rapporte 8 0/0 environ.

On recherche l'obligation Salonique-Constantinople à 289 fr. et l'obligation Smyrne-Cassaba nouvelle à 375 fr. à cause des garanties spéciales de ces titres.

Nos Chemins de fer sont calmes.

BOURSE DE LILLE
Du 22 décembre

Emprunts, rentes et remboursements

Département du Nord 1870 (obl. 100), 106.75. — Lille 1886 (obl. 500) 505.

Actions banques et diverses

Crédit du Nord (p. 500 125 p.), 515.

Obligations diverses

Industries textiles. Leon Allart et Cie, 500 francs, 507 fr.

Charbonnages (actions)

Alès (n. 700 l. p.) p., 1120. — Annin la 1100 de dotiez, 5400. — Bethune (Bruly-Grenay) p., 26 9. — Bruay p., 1550. — Carvin, 1865. — Courrières (Cie anon. act. 100 f.) p. 640 — Lens n. 369 — Liévin n. 1450 — Marcchin (n. 100 l. p.) p., 1600. — Marchin compare de cinq n., 8800 — Ostricourt (n. 500 t. p.) n. 470.

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing
Du 21 Décembre

Cote officielle de 4 heures ./.

Peignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 Bonne à faire		TYPE 2 Bonne à faire		Peigné A Type 64	
	Cote préc.	Cote jour.	Cote préc.	Cote jour.	Cote préc.	Cote jour
Décembre	3.95	3.95	—	—	—	—
Janvier	3.95	3.95	—	—	—	—
Février	3.95	3.95	—	—	—	—
Mars	3.90	3.90	—	—	—	—
Mars nouveau	—	—	—	—	—	—
Avril	3.85	3.85	—	—	—	—
Mai	3.85	3.85	—	—	—	—
Juin	3.85	3.85	—	—	—	—
Juillet	3.85	3.85	—	—	—	—
Août	3.85	3.85	—	—	—	—
Septembre	3.85	3.85	—	—	—	—
Octobre	3.85	3.85	—	—	—	—
Novembre	3.85	3.85	—	—	—	—

Tendance : Calme.

DÉTAIL DES VENTES

Type unique

Avril	15.000	à 3.875
Décembre	5.000	à 3.975

Total de la journée, 20.000 kil.

Anvers, 22 décembre, 95.000 kil. Soutenue.

Tous les exemples de l'année la cote officielle sur lin à mailli à Roubaix.

IMPRIMERIE DUJARDIN ET Cie, RUE NATIONALE, 54 LILLE.

Le gérant : E. DUGARDIN.

BON GENIE
LILLE, 4, Rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 4, LILLE

VENTE A CREDIT